

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=EG&ID\\_NUMPUBLIE=EG\\_383&ID\\_ARTICLE=EG\\_383\\_0193](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=EG&ID_NUMPUBLIE=EG_383&ID_ARTICLE=EG_383_0193)

---

## Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires

par Florine BALLIF et Stéphane ROSIÈRE

| Belin | Espace géographique

2009/3 - Tome 38

ISSN 0046-2497 | ISBN 2-7011-5238-7 | pages 193 à 206

---

Pour citer cet article :

— Ballif F. et Rosière S., Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires, Espace géographique 2009/3, Tome 38, p. 193-206.

---

Distribution électronique Cairn pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires

**FLORINE BALLIF**

Université Paris Val-de-Marne  
Institut d'urbanisme de Paris  
Laboratoire HABITER (E.A. 2076)  
ballif.fr@neuf.fr

**STÉPHANE ROSIÈRE**

Université de Reims Champagne-Ardenne  
Laboratoire HABITER (E.A. 2076)  
stephane.rosiere@univ-reims.fr

**RÉSUMÉ.** — On imagine souvent que la mondialisation implique la disparition des murs. Pourtant, de nouveaux systèmes de fermeture sont édifiés aussi bien aux frontières que dans les villes. Les auteurs se proposent d'analyser ces teichopolitiques – néologisme construit sur la racine grecque *teichos*, « mur » (de la cité) – fondées sur la fermeture des territoires. L'enjeu sécuritaire est plus ou moins sensible, mais la dimension économique aussi : la construction de barrières est un marché rentable. Entreprises et promoteurs jouent sur les peurs dominantes et leurs produits, recherchés par les gouvernements, les édiles, ou les citoyens, contribuent à la prolifération des barrières.

BARRIÈRE, FRONTIÈRE, MUR, MONDIALISATION, QUARTIER FERMÉ, PROMOTEUR, TEICHOPOLITIQUE

**ABSTRACT.** — The challenge of “teichopolitics”, analysing the contemporary closure of territories.— Common sense would suggest that globalisation signifies the end of walls. In fact, new systems of fenced boundaries are being built all over the world, and walls are even proliferating within cities. This paper seeks to analyse “teichopolitics” – a new word derived from Ancient Greek *teichos* meaning “city wall” – i.e. the politics of building walls. Security issues seem to be an obvious factor, but economic aspects are also important. Building walls is a source of profit for the security and construction industries. Developers and large companies, as well as governments and individuals, therefore have their own strategies that are contributing to the proliferation of barriers.

BARRIER, BOUNDARY, DEVELOPER, GATED COMMUNITY, GLOBALISATION, TEICHOPOLITIC, WALL

### Introduction

Un poncif courant à notre époque voudrait que la mondialisation implique la disparition des murs, dont la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 serait le symbole, et la fondation d'une « société ouverte » selon l'expression du philosophe Henri Bergson reprise, entre autres, par George Soros<sup>1</sup>. Loin de cette épiphanie de la réconciliation des hommes et des sociétés, les dynamiques de fermeture par construction de « barrières »<sup>2</sup> se renforcent pourtant. De nouveaux systèmes de fermeture et de contrôle des frontières sont édifiés en de nombreux points de la planète et certains ont acquis

1. George. Soros a fondé l'Open Society Institute en 1993. Dans cette mouvance, on peut aussi citer le livre de Kenichi Ohmae, *The Borderless World*, publié en 1994.

2. Terme générique par lequel nous désignons ici tout type de construction séparatrice.

une notoriété internationale comme aux frontières des États-Unis et du Mexique ou à proximité de la « ligne verte » entre Israël et Palestine. Par ailleurs, les murs se développent aussi à d'autres échelles, autour d'autres territoires comme les zones franches ou les concessions (Guantanamo), et surtout dans les agglomérations où la construction de *gated communities*, quartiers fermés, transforme et cloisonne le tissu urbain des grandes métropoles du Nord comme du Sud. Ainsi, les processus de fermeture apparaissent-ils aussi variés que multiscalaires. Sont-ils toujours liés aux mêmes logiques? Qui sont les acteurs qui en usent? C'est ce que nous envisagerons ici. Après avoir présenté la notion de « teichopolitique », les auteurs se proposent d'étudier ces dynamiques et de donner des éléments de réflexion à partir de différents exemples aux échelles étatiques puis locales.

### **Prolégomènes conceptuels : teichopolitique et teichométrie**

La description de la fermeture et du cloisonnement des territoires, à toutes les échelles et dans un environnement économiquement libéral, paraît nécessiter la création de nouveaux concepts, dialectiquement liés : teichopolitique et teichométrie. Ces deux néologismes sont construits sur la racine grecque ancienne *τειχος* (*teichos*<sup>3</sup>), désignant le « mur de la cité ».

Par teichopolitique, on entend toute politique de cloisonnement de l'espace, en général liée à un souci plus ou moins fondé de protection d'un territoire – et donc pour en renforcer le contrôle. De ce point de vue, les auteurs considèrent que les barrières qui empêchent de sortir d'un territoire (comme le « mur de protection antifasciste » qui fut érigé entre la RDA et la RFA) et celles qui ont pour but d'empêcher de pénétrer dans un territoire (comme les barrières étatsuniennes et israéliennes), bien que se prévalant d'un fondement politique et moral fort différent, répondent foncièrement aux mêmes logiques de contrôle des populations. L'idéologie et la rhétorique doivent laisser place à la réalité de l'artefact et de ses effets.

S'il y a politique, il y a acteur, idéologie et objectif. Or, qui commande la construction de ces nouveaux murs? À l'évidence, les teichopolitiques impliquent l'État dont elles protègent la souveraineté, ne serait-ce qu'aux frontières, mais pas seulement. De plus en plus – et n'est-ce pas la spécificité des teichopolitiques contemporaines? –, les acteurs privés sont mobilisés. Il peut s'agir de groupes sociaux ou de communautés qui s'approprient l'espace, notamment urbain, par l'accès à la propriété privée et le soustraient au domaine public (*gated communities*), à moins que ne se créent des espaces communautaires qui ne sont plus tout à fait publics, ni privés, mais réservés à des groupes identifiés ou fondés sur des critères socioculturels ou ethniques précis. Par ailleurs, les entreprises sont aussi des acteurs importants des teichopolitiques dans la mesure où la construction des murs est un marché rentable, un nouveau segment où les acteurs économiques peuvent multiplier les profits – en bref, une *new frontier* bien paradoxale...

#### **Les ressorts d'une dynamique profonde**

Les teichopolitiques englobent l'ensemble des systèmes visant à contrôler les mouvements – à contrecarrer cette « modernité liquide », inquiétante, esquissée par Zygmunt Bauman (2000). Après tout, la mobilité n'est-elle pas l'un des affres des systèmes d'encadrement des administrations? Or, la barrière apparaît comme un moyen

3. Prononcer « téïkos ».

de contrôle simple et relativement efficace, son aspect visible joue aussi un rôle symbolique d'affirmation du contrôle. Elle procède donc aussi bien de la prévention que d'une appropriation (ré)affirmée. De ce point de vue, elle apparaît comme un dispositif logique dans la « société du risque » (Beck, 2001). Pour Ulrich Beck, l'universalisation du risque et sa perception ont profondément modifié les représentations des acteurs politiques. L'attitude face au risque – comment le répartir, le gérer, l'éviter – devient un des déterminants fondamentaux des processus politiques et sociaux. Les teichopolitiques peuvent être analysées à la lumière de cette évolution, la barrière répondant à un risque.

Les teichopolitiques impliquent la création de systèmes de protection au sens large, incluant tous les artefacts qui permettent de contrôler l'espace. Il peut s'agir de murs au sens strict (en béton ou en brique), mais aussi de clôtures, c'est-à-dire de grillages (éventuellement électrifiés) renforcés par d'autres dispositifs comme la *sirga*, enchevêtrement de barres d'acier entre les clôtures, qui rend dangereuse la chute et impossible le déplacement dans ces interstices autour des enclaves de Ceuta et Melilla (Novosseloff, Neisse, 2007, p. 151-152). En deçà ou au-delà des barrières, d'éventuelles zones minées ou piégées – plus spécifiques aux frontières – sont installées et ces éléments en profondeur sont juxtaposés à des fossés et des routes de patrouilles. Aux points de franchissement, des postes de contrôle sont dotés de chevaux de frise et autres installations défensives (Rosière, 2007, p. 126). On doit aussi ajouter à ces éléments concrets des techniques telles que la vision nocturne, les rayons, les ondes ou les modes de contrôles biométriques (Ceyhan, 2006). D'une façon générale, le contrôle est facilité par les nouvelles techniques de biométrie telles que l'identification des individus en fonction de leurs caractéristiques biologiques (empreintes digitales, traits du visage, iris, etc.)<sup>4</sup>. Au total, le panel des dispositifs et des techniques mis en œuvre est extrêmement large.

## Le nouveau verrouillage des frontières internationales

À la fin du mois d'octobre 2006, le président George W. Bush signait à Washington le Secure Fence Act, loi autorisant la construction d'un double mur de plus de 1 000 kilomètres (sur un total d'environ 3 140<sup>5</sup>) le long de la frontière mexicaine, ainsi qu'une sécurisation renforcée des 6 000 km de frontière commune avec le Canada. Ce projet pharaonique devait être achevé à la fin du mandat du président en janvier 2009 pour un coût de 2 milliards de dollars (selon l'administration républicaine, mais 7 milliards selon les démocrates). La construction de cette barrière, entamée de façon ponctuelle depuis de nombreuses années à l'initiative des États fédérés, est emblématique des teichopolitiques contemporaines. En effet, sa construction ne découle pas de mauvaises relations entre États limitrophes. Au contraire, les États-Unis et le Mexique sont associés au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et entretiennent des relations de bon voisinage. La frontière américano-mexicaine est par ailleurs la plus traversée au monde avec environ 250 millions de franchissements légaux annuels. Cependant, l'érection de cette barrière est justifiée, côté étatsunien, par le triple impératif de lutte contre le trafic de drogues, le terrorisme et l'immigration illégale. Cet artefact ne répond donc pas à une logique de mauvais voisinage, qui pourrait certes avoir cette conséquence, mais s'explique surtout – selon les autorités étatsuniennes – comme une réponse locale face à une menace globale.

4. Cette dimension des teichopolitiques ne sera pas abordée dans cette analyse centrée sur les formes plus visibles de la « fermeture ».

5. Chiffre du *CIA World Factbook*, ainsi que les suivants, sauf indication contraire.

Les États-Unis forment-ils un cas à part? Loin de là. Michel Foucher recensait ainsi environ 18 000 km de frontières potentiellement « murées » à la surface de la planète (chiffre incluant fermetures effectives et programmées), soit *grosso modo* 7,25 % des frontières mondiales<sup>6</sup>. Par ailleurs, ces chiffres incluent une grande diversité de barrières, d'États et de situations, au nord comme au sud, ce qui nous conduit à en esquisser une typologie.

#### *Les aléas de la « teichométrie » : un phénomène de fermeture difficile à mesurer*

Par « teichométrie », on entend la mesure du phénomène d'enfermement. La « métrie » se propose non seulement de mesurer les installations de façon linéaire mais aussi d'en appréhender les effets aux échelles locale, régionale et mondiale. En termes d'efficacité, l'imperméabilité de ces dispositifs est l'indicateur le plus pertinent, et sa mesure est difficile : par définition le franchissement illégal peut être estimé mais pas mesuré avec précision.

La mesure de la longueur des systèmes de fermeture pose des problèmes de définition et de seuils : quels types (ou seuils) d'installation peut-on prendre en compte? À partir de quelle échelle peut-on parler de teichopolitique? Comment prendre en compte les systèmes moins visibles et sensibles qui maillent l'espace et renforcent le contrôle? L'extension des dispositifs de séparation (mur ou clôture pour reprendre les deux notions proposées) est spectaculaire mais, parce que ce processus de fermeture est diffus et proliférant, sa mesure exacte est difficile.

#### *Esquisse d'une typologie des « barrières »*

Peu de frontières ne sont absolument pas matérialisées (entre les États les plus développés et lancés dans un processus d'intégration sinon entre des États récents et pauvres qui n'ont guère les moyens de matérialiser leurs délimitations). En considérant les frontières fermées, l'expression de « barrière » est relativement réductrice. De quels points communs disposent la frontière entre le Venezuela et le Panama, la frontière indo-pakistanaise (hors Cachemire) – qui ne compte qu'un seul point de passage et sépare deux États entre lesquels les échanges sont très faibles – et la frontière américano-mexicaine intensément traversée décrite plus haut?

On peut proposer une typologie de quatre formes fondamentales de barrières en s'inspirant partiellement des propositions d'Arnaud Cuisinier-Raynal (2001). Le premier type serait formé par les dyades – « frontière commune à deux États contigus » selon la définition proposée par Michel Foucher (1991) – fermées dans la mesure où elles sont simplement dépourvues de points de passages. Cette situation ne relève pas de la « nature », mais bien d'une volonté politique de ne pas relier des territoires adjacents. On peut nommer ces frontières fermées (assez rares) des **marches** dans la mesure où « la restriction à la circulation [...] revient à créer une zone-tampon avec l'État voisin » (Cuisinier-Raynal, 2001, p. 216).

Le deuxième type de frontière fermée est bien matérialisé sur le terrain. Il s'agit de la **clôture** qui prend concrètement l'apparence de grillages, ou de barbelés, parfois électrifiés. Ce type de barrière est d'un coût relativement modeste et son franchissement clandestin ne demande pas de grandes capacités techniques. Ainsi, et dans la même logique, le stade supérieur dans la fermeture, et troisième type, est formé par le **mur** construit en béton. Mur et clôture ne peuvent être considérés comme des synonymes car le mur n'est pas franchissable – aucune barrière n'est infranchissable et leur intérêt

6. Soit plus de 18 000 km sur 248 000 km de frontières internationales (Foucher, 2007, p. 7).

ne réside que dans leur capacité à résister à l'effraction et à la faire connaître – sans gros moyens techniques (explosifs, tunnels). La distinction essentielle entre ces deux types de barrières est donc d'ordre morphologique et relative à la porosité éventuelle du segment de frontière. Le mur signe une volonté d'étanchéité plus forte et il est mieux doté en installations : alarmes à détection par capteurs (au sol ou sur le mur), clôture tendue de barbelés, fossés, défenses antichar (chevaux de frise), chemin de ronde (éclairé de nuit), pistes de contrôle hersées pour détecter les traces de passage, miradors (traditionnellement dotés de projecteurs, ils sont désormais équipés de matériels plus sophistiqués – voir plus bas). Il y a là une question de moyens financiers et l'on pourrait dire que le mur c'est le Nord, alors que la clôture c'est le Sud. Au total, ces dispositifs peuvent former une zone de sécurité qui atteint, suivant les cas, une centaine de mètres de large, voire plus. Dernier point commun aux frontières caractérisées par la présence de clôtures ou de murs, le passage n'est pas prohibé (comme le montre l'exemple américano-mexicain), mais il est « encadré » pour être concentré sur les points de passage officiels permettant la sélection des marchandises et des individus et le refoulement des indésirables. La clôture et le mur sont conçus comme des filtres et non des barrages dont la finalité est la réduction maximale du risque inhérent aux flux transnationaux.

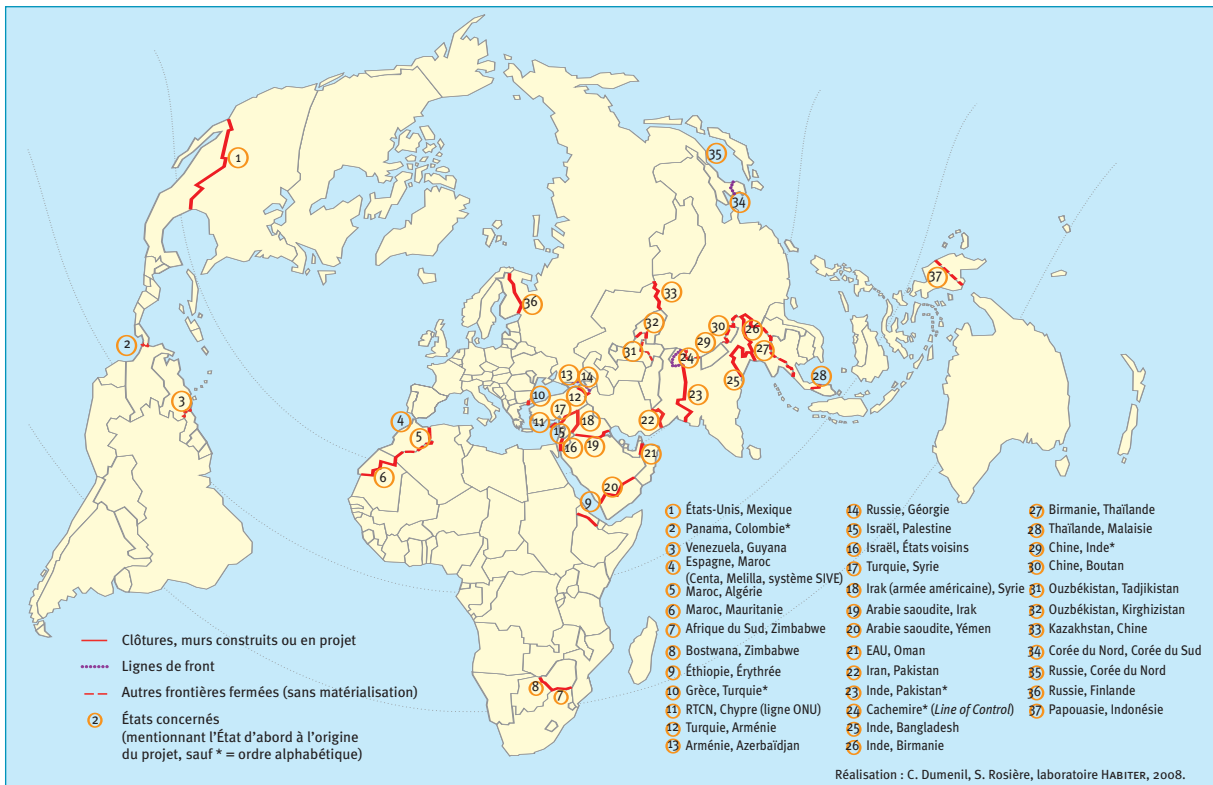
Le dernier type de frontière fermée est formé par le **front**. Celui-ci se caractérise par la non-reconnaissance du tracé de la frontière et le « gel » temporaire de la ligne de démarcation. Sur un front, les forces militaires sont omniprésentes. Elles quadrillent cet espace sensible d'une profondeur variable (souvent en kilomètres) en installant des fortins, des tranchées, et en matérialisant la zone de contact par un *no man's land* souvent délimité par des barbelés. Dans ce type de frontière, les passages sont quasiment nuls. Certaines barrières comme à Chypre, ou entre Israël et Palestine, séparent des entités qui sont diversement reconnues par la communauté internationale, mais font *de facto* office de frontières internationales (fig. 1).

### Localisation des frontières « fermées »

Au total, et selon nos calculs, nous recensons 39 692 km de frontières « fermées » (fig. 2), soit 16 % du linéaire mondial de frontières et près du double du chiffre proposé par Michel Foucher (2007). La localisation de ces barrières met en reliefs les zones de tension militaire (fronts) qui représentent presque un quart du total (environ 9 000 km). Néanmoins, les plus nombreuses séparent des États dépourvus de contentieux majeurs sur des frontières caractérisées par des flux migratoires causés par de fortes discontinuités du niveau de vie. Les barrières séparant riches et pauvres fondent l'originalité des teichopolitiques contemporaines. Les discontinuités les plus fortes sont bien soulignées par des murs (différences de PIB de 1 à 16 entre le Maroc et les *presidios* espagnols et de 1 à 6 entre le Mexique et les États-Unis), mais des différences moins élevées peuvent générer des teichopolitiques. Pour ne prendre qu'un seul

| Type  | Marche           | Clôture             | Mur                          | Front                                   |
|---|------------------|---------------------|------------------------------|---|
| Organisation spatiale   |                  |                     |                              |   |
| Morphologie de la barrière  | Absence          | Grillages, barbelés | Barrière hautes technologies | <i>No man's land</i> et lignes de front |
| Relations transfrontalières   | Faibles          | Faibles à fortes    | Faibles à fortes             | Nulles (ou faibles)                     |
| Mouvements clandestins  | Faibles          | Forts               | Très forts                   | Très faibles                            |
| Exemples  | Panama, Colombie | Kazakhstan, Chine   | États-Unis, Mexique          | Cachemire (Inde, Pakistan)              |
| <p>--- Frontière internationale      ●●● Installations militaires<br/>  Clôture      ○ Villes<br/>  Mur      → Flux migratoires ou commerciaux<br/>  Synapse<br/>  Zone faiblement peuplée       <i>No man's land</i></p> |                  |                     |                              |   |

**Fig. 1/ Typologie des frontières fermées ou « barrières »**



**Fig. 2/ Planisphère des frontières « fermées », état des lieux**

exemple, le gouvernement du Botswana a érigé, lui aussi, une « clôture de sécurité » à sa frontière avec le Zimbabwe. Du fait de la dégradation de la situation économique et politique au Zimbabwe, les habitants de ce pays beaucoup plus peuplé (environ 13 millions d'habitants contre 1,8 au Botswana) se rendent en masse au Botswana pour se ravitailler, sinon pour s'établir illégalement (plus de 100 000 immigrants zimbabwéens seraient installés dans ce pays). Les flux croissants de Zimbabwéens ont engendré des heurts intercommunautaires (2002) et le rapatriement forcé de nombreux Zimbabwéens chaque année (plus de 26 000 en 2007). Ainsi, même au sud, la lutte contre l'immigration illégale est une préoccupation importante (voir aussi Inde-Bangladesh). En tout état de cause, le gouvernement du Botswana a décidé, en 2004, de fermer sa frontière avec son voisin septentrional (d'autres causes étant invoquées comme la lutte contre les maladies du cheptel liées aux divagations des troupeaux dans les régions frontalières) et a édifié une clôture électrifiée haute de 2,4 m sur les 500 km de frontière commune. Réalisée avec des moyens moindres que le mur étatsunien, c'est une barrière moins efficace mais coûteuse pour ce petit pays – ne serait-ce qu'en termes d'images : les autorités d'Harare ont dénoncé la nouvelle « bande de Gaza » mise en place par le Botswana<sup>7</sup>.

7. Mukumbira Rodrick, « Botswana-Zimbabwe: Do new fences make good neighbours? », *AfricaFiles*. <http://www.africafiles.org/article.asp?ID=6892>. Voir aussi *Libération*, 24-25 septembre 2004.

**Quelles logiques derrière ces barrières dissemblables ?**

Un des points communs les plus évidents entre ces barrières est la lutte contre l'immigration clandestine, ou plus globalement le « risque migratoire ». On est là au cœur

du paradoxe de la mondialisation. En effet, si « société ouverte » il y a, l'ouverture concerne les capitaux et les flux financiers ou de marchandises, mais certainement pas les individus.

Dans le cas de l'Amérique du Nord, une des conséquences les plus immédiates des attentats du 11 septembre 2001 a été « un renforcement spectaculaire des inspections frontalières et le durcissement des politiques concernant les frontières et les flux trans-frontaliers » (Andreas, Biersteker, 2003, p. 1-2). Matthew Sparke (2006) a souligné comment, dans le contexte « post-11 septembre », une contradiction s'est imposée : à savoir, garantir la fluidité des passages aux frontières, au moins pour les flux commerciaux, et relever le niveau de sécurité et de contrôle sur ces mêmes lignes. M. Sparke montre comment, dans ce contexte contradictoire, une *business class civil citizenship* s'est formée, jouissant d'une grande liberté de mouvement alors que se restreignent au contraire les possibilités de franchissement des frontières pour les autres citoyens du monde – et surtout pour les plus pauvres d'entre eux. D'évidence, les citoyens du « centre » et ceux de la « périphérie » ne sont pas placés sur un pied d'égalité. Les contrôles exercés par les États et les structures officielles induisent une liberté de circulation « différenciée », variable suivant le côté des barrières le quel on réside. La barrière est ouverte aux flux dans un sens, pas dans un autre.

Cette situation est en contradiction à la fois avec l'intégration économique régionale des pays cités (États-Unis et Mexique sont tout deux membres de l'ALENA ; Zimbabwe et Botswana sont membres de la Southern Africa Development Community), mais aussi avec les valeurs affichées par la communauté internationale (dont la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948). Au contraire, ce droit est de plus en plus remis en cause par des dispositifs législatifs et administratifs<sup>8</sup>, biométriques et physiques (barrières) qui forment les trois axes des teichopolitiques.

### **L'édification de barrières : un marché**

Une autre cause du développement des murs est que leur édification représente un marché non négligeable et que des entreprises puissantes mènent un groupe de pression intensif pour convaincre les pouvoirs publics d'acheter leurs « produits ». Si les États ont longtemps eu le monopole dans ce domaine, les choses ont évolué. Les États restent bien les demandeurs, mais, de plus en plus, les entreprises spécialisées sur ce créneau cherchent à convaincre les pouvoirs publics du bien fondé de telles politiques.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, dans le cadre du plan Secure Border Initiative d'un montant global d'au moins 2,5 milliards de dollars, la construction de la « barrière » américano-mexicaine (comprenant des éléments de murs et d'autres de clôture) a été attribuée à un consortium d'entreprises, fournisseurs attirés du Pentagone, emmené par Boeing Integrated Defence Systems. Son projet s'appuie non seulement sur la construction d'une barrière mais aussi sur des tours « high-tech », hautes de 20 à 70 mètres, qui devraient être progressivement déployées tout le long des frontières terrestres américaines (1 800 sont prévues au total). Ces môles de contrôle utilisent notamment des caméras à infrarouges d'usage militaire permettant de filmer de nuit, mais aussi des détecteurs de mouvements (à l'efficacité discutée). D'autres types de capteurs de nouvelle génération sont utilisés afin de détecter tunnels et mouvements souterrains. Parmi les fournisseurs de ces technologies, Kollman Inc., société spécialisée dans les technologies de surveillance basée à Merrimack (New Hampshire), et est en fait la filiale américaine de Elbit Systems, la plus grande entreprise privée israélienne de technologies de surveillance et

8. On pense, par exemple, à la directive « retour » adoptée par le Parlement européen le 18 juin 2008, visant à harmoniser le traitement des étrangers en situation irrégulière dans l'Union européenne, qui durcit tout en les encadrant les conditions de rétention et d'expulsion.

d'électronique de défense. C'est elle qui a la charge de la plus grande partie de la surveillance déployée le long du mur construit par l'armée israélienne en Palestine et qui fournit au projet américain plusieurs de ses technologies déjà expérimentées au Proche-Orient<sup>9</sup>. Au-delà de leur efficacité, les « barrières » sont ainsi des « vitrines » permettant aux entreprises spécialisées d'afficher leur savoir-faire en la matière, et donc de s'attirer de nouveaux clients... Les teichopolitiques produisent alors une fructueuse teichoéconomie qui est sans doute encore plus sensible au niveau des villes.

9. Outre Boeing et Elbit, les autres bénéficiaires de ce programme sont : Lucent, L3 Communications, Perot Systems et Unisys Global Public Sector (Goldman, 2006).

10. « Paratroopers Help Create 'Gated Community' in Adhamiyah », *Crossed Sabers*, vol. 1, n° 11, 30 avril 2007, p. 20. <http://pao.hood.army.mil/1stCavDiv/crossedsabers/2007/Apr30.pdf>

11. En 1994, un rapport non publié réalisé par un groupe de travail du ministère de l'Intérieur nord-irlandais, le Northern Ireland Office (NIO), identifie 15 lieux où un mur ou une barrière sépare les deux communautés. En 1999, le même NIO fournit une liste de 31 dispositifs à l'association Belfast Interface Project. Mais en 2000, les agents des renseignements généraux, comptent 27 murs ou barrières dans une note d'information au gouvernement (Jarman, 2002, p. 23).

## Comprendre les teichopolitiques urbaines

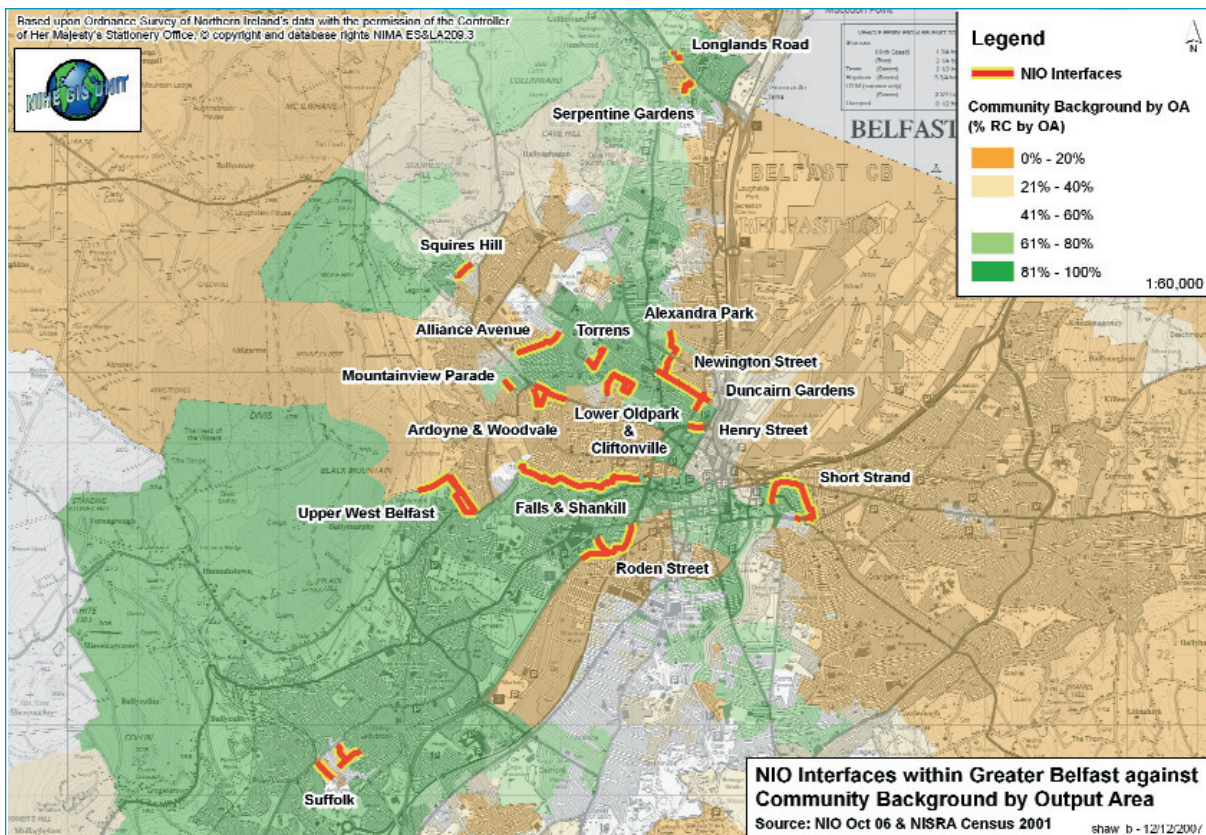
Les teichopolitiques sont multiscales et la construction de murs concerne largement les agglomérations. En dehors des frontières internationales divisant des villes, la barrière urbaine reste plutôt associée à la violence ou aux situations de guerre civile. Dans les situations de paix, on assiste également à un phénomène de durcissement des limites et à l'apparition de barrières. Les quartiers « murés » se sont développés dans les métropoles du Nord comme du Sud protégeant en général des enclaves « aisées » – et soulignant de ce fait de fortes disparités de niveau de vie – mais isolant parfois des quartiers défavorisés comme à Rio de Janeiro. À l'instar des frontières interétatiques, la construction de barrières urbaines s'amplifie pour des raisons invoquées de « sécurité » mais sans que ces logiques soient seules en cause.

### Fronts urbains

Depuis l'occupation américaine, Bagdad se caractérise par la multiplication de murs interconfessionnels pensés par les Américains comme un moyen de faire baisser le nombre des attentats. Le plus emblématique, le mur autour de l'enclave sunnite d'Adhamiyah, a été construit en avril 2007 sur 5 km. Il est composé de panneaux en béton de 3,5 m de haut et est justifié comme une mesure temporaire afin d'enrayer la violence interconfessionnelle<sup>10</sup>. Des arguments semblables présidaient à la construction par l'armée britannique de la première « *peaceline* » ou « mur de paix », dans Belfast à la fin des années 1960, après les violentes émeutes entre les communautés catholique et protestante. Ce sont à l'origine des murs de barbelés et de tôle ondulée qui ont été pérennisés et étendus au fil du temps. Structures érigées à la hâte par l'armée, puis mesures de police prises dans l'urgence, la chronologie de leur construction échappe aux archives et est difficile à retracer. Les premières *peacelines* datent de 1969 et 1970 (photo 1). Bien que le processus soit continu, on peut identifier une deuxième vague de construction au milieu des années 1980, puis une autre à partir de la seconde moitié des années 1990 et enfin au début des années 2000. Leur nombre augmente avec le temps, mais n'est pas aisé à déterminer. En effet, les manières de recenser les *peacelines* varient. Ce que certains décrivent comme deux barrières sont pour d'autres une seule barrière continue, malgré les éventuels sectionnements. Cette incertitude est visible sur les documents officiels. Même les services centraux du ministère de l'Intérieur (NIO) et les officiers des renseignements généraux avancent des chiffres contradictoires<sup>11</sup>.



**Photo 1 /** La première *peaceline* de Belfast dans Cupar Way. Cliché de F. Ballif, 3 juin 2001.



**Fig. 3/ Les peacelines construites à Belfast.** Le fond de carte représente le pourcentage de catholiques dans les circonscriptions du recensement en 2001. Sources : NIHE, Belfast, Geographic Information System Unit, décembre 2007.

L'association Belfast Interface Project met à disposition du public les chiffres du NIO et cartographie les *peacelines* sur son site Internet (fig. 3). Selon elle, on compterait 15 *peacelines* en 1994, date des cessez-le-feu de l'IRA et des milices paramilitaires protestantes, 17 en 1998<sup>12</sup>, date des accords de paix... et 41 murs en 2008<sup>13</sup>. D'après nos recherches, en nous appuyant sur un document de recension de 15 dispositifs<sup>14</sup> et nos observations de terrain, nous estimons que ces structures totalisent environ 7 km en 1998 (Ballif, 2006). Michel Foucher (2007, p. 126) annonce que ces dispositifs se développent sur un total de 20 km en 2007. Le phénomène a donc des contours incertains. Les *peacelines* des quartiers péricentraux de Belfast, sises sur les limites entre enclaves catholiques et protestantes, ne sont pas réellement hermétiques. La fermeture n'est que partielle dans la mesure où un système de portails pour les piétons et les automobiles autorise un passage discontinu dans le temps et dans l'espace. Cette perméabilité variable est une des difficultés de la teichométrie à Belfast.

### Entre conflit et gestion immobilière

De nombreux murs entourent des enclaves d'habitat social dans les quartiers centraux (*inner city*). Bien que mis en place à l'origine par la police, qui détient le pouvoir de décision en la matière, ces murs sont, depuis la fin des années 1980, paradoxalement construits et entretenus par le Northern Ireland Housing Executive

12. Belfast Interface Project, *List of NIO-built peace lines*, 1998.

13. Belfast Interface Project, Interface map (carte interactive), URL: <http://www.belfastinterfacproject.org/interfacemap.asp>, consulté le 5 janvier 2008.

14. Environmental Design Consultants, *Belfast Peacelines Study*, Belfast, 1991. Il s'agit d'une étude commanditée par le Northern Ireland Housing Executive, NIHE (Agence nord-irlandaise pour le logement social) à un bureau d'études privé, EDC, qui consiste en une analyse formelle des 15 *peacelines* recensées.



**Photo 2 / Peaceline construite par le NIHE.**  
Cliché de F. Ballif, 4 juin 2001.

(NIHE), l'organisme de logement social d'Irlande du Nord. Même si les considérations de maintien de l'ordre sont clairement à l'origine de la création des *peacelines*, les considérations foncières et immobilières sont aussi très présentes. Un « modèle » existe depuis la fin des années 1980 au sein du NIHE. La plupart des *peacelines* ont été rénovées et banalisées en murs de briques et de béton, agrémentés de plantations constituant des jardins inaccessibles (photo 2). En effet, la barrière a pour fonction de protéger les biens immobiliers de toute dégradation (jets de pierres ou de cocktails Molotov) et de rassurer ainsi les locataires du parc social face aux risques, pour tenter de limiter la vacance des logements situés près des *peacelines*.

La logique immobilière semble confirmée par le fait qu'après 2005, des promoteurs privés ayant acheté les terrains au NIHE construisent des pavillons en accession à la propriété sur des parcelles libres jouxtant les *peacelines*.

La fin des tensions les plus fortes n'a donc pas coïncidé avec la disparition des murs, au contraire. Depuis les accords de paix de 1998, les murs doivent être replacés dans un processus plus large de compétition pour le territoire, dans un contexte de recomposition des rapports de force politiques lié à l'instauration, en 2007, d'un gouvernement « de partage du pouvoir » entre catholiques et protestants. Le relatif déclin démographique des protestants face aux catholiques rend très sensible les questions de l'accès aux services urbains et du contrôle territorial. Il attise les tensions entre communautés défavorisées pour l'obtention des ressources et renforce paradoxalement l'influence des paramilitaires dans les quartiers ouvriers, même si les milices ont officiellement cessé de combattre. Les conflits locaux sont fréquents et déclenchent parfois des heurts violents. De nouveaux murs, au rôle clairement sécuritaire, sont alors érigés, comme dans le quartier d'Ardoyne en 2002 après un long conflit à de l'itinéraire des élèves d'une école catholique. Il existe donc une concomitance des deux logiques : sécuritaire et immobilière : les murs sont banalisés, et leur fonction change partiellement. On peut se demander si le cas de Belfast relève d'une situation spécifique qui détermine une *teichopolitique* urbaine liée, comme à Bagdad, à une situation conflictuelle (Graham, 2004). Cependant, on est obligé de constater que la fermeture de quartiers urbains caractérise aussi des villes pacifiées.

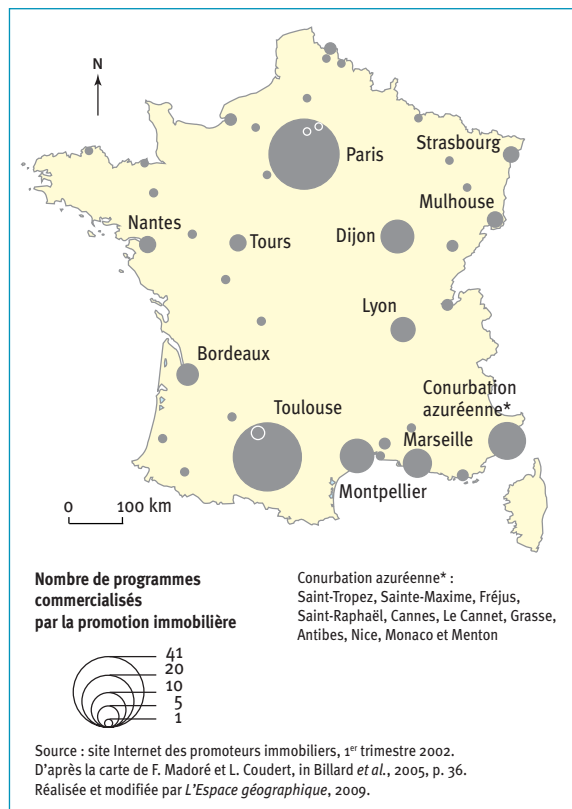
### **Les nouvelles logiques mercantiles**

Au-delà du cas emblématique des États-Unis (Blakely, Snyder, 1997 ; Le Goix, 2001, 2005, 2006 ; Low, 2001) ou des villes latino-américaines (Capron, 2004 ; Capron *et al.*, 2007) la construction d'« ensembles résidentiels fermés » apparaît comme un phénomène généralisé (Glasze *et al.*, 2005). En France, il s'est amplifié de façon spectaculaire dans les années 1990, même si l'on peut retracer des expériences similaires mais marginales dans les années 1960, sinon auparavant. Le cas français, et spécifiquement l'exemple toulousain, a fait l'objet d'études de Bruno Sabatier (2000, 2006), François Madoré (2004a, 2004b, 2004c), Gérard Billard *et al.* (2005) ou Nicolas Golovtchenko et Fabienne Souchet (2005a, 2005b), mais reste difficile à mesurer. Peu d'études quantitatives ont été menées sur les fermetures dans les programmes de construction neuve. F. Madoré a toutefois tenté d'établir une quantification

et une localisation géographique de ce phénomène en France, en comptant les programmes qui affichaient clairement l'existence d'une clôture. À partir de l'analyse des descriptifs des promoteurs immobiliers<sup>15</sup>, il établit que pour toutes les opérations en cours de commercialisation en 2002, la production de résidences fermées concerne 12 % du total en France. Quant à la typologie de l'habitat concerné, « plus de 2/3 sont des habitats collectifs (70 %), un programme sur 5 est composé de maisons individuelles et 1 sur 10 est mixte » (Madoré, 2004c, p. 165). En général, ce sont des opérations plutôt modestes, comprenant 38 logements par programme en moyenne. Ces programmes suivent la géographie de la construction neuve. Ils sont donc logiquement plutôt situés dans les quartiers périphériques en expansion, où l'absence de continuité du bâti n'offre pas de possibilité de fermeture par la mitoyenneté. Si ce type d'opération est réparti sur l'ensemble du territoire français, Toulouse occupe une place significative. Cette agglomération vient après Paris et sa région pour le nombre de programmes fermés, mais occupe la première place en pourcentage dans la production totale de logements de l'aire urbaine (46 % contre 7 % en 2002). Au sein de cette aire urbaine, la commune de Toulouse concentre les 2/3 des programmes (Billard *et al.*, 2005, p. 35). Tous sont situés à la périphérie de la ville, dans des aires urbaines en expansion. La juxtaposition de programmes a créé un nouveau paysage urbain, et une visibilité de ce modèle résidentiel (Sabatier, 2005). Ainsi le phénomène des résidences sécurisées s'explique largement par l'évolution des marchés immobiliers et fonciers.

### Un phénomène sécuritaire ?

En France, l'essor des résidences fermées correspond à l'expansion d'un marché plus général de la sécurité et à la généralisation du recours des particuliers à des services de protection privée : systèmes d'alarme (vidéosurveillance), gardiennage, sinon recours à des vigiles (Ocqueteau, 1998). Pourtant, la demande de sécurité ne constitue pas la motivation première des habitants des résidences fermées. Bruno Sabatier (2000, p. 62) opère une distinction intéressante entre les habitants d'une résidence simplement clôturée, pour qui la motivation première est fondée sur la qualité du cadre de vie, alors que le critère sécuritaire prime pour les habitants des résidences plus rigoureusement closes. Éric Charmes (2005) insiste aussi sur cet aspect dans son analyse des fermetures de rues par les riverains, qui relèvent plus d'une volonté de réguler les relations de voisinage ou la circulation automobile, que d'une demande sécuritaire. Les motivations apparemment sécuritaires recouvrent donc des réalités plus complexes, notamment guidées par la logique du marché immobilier.



**Fig. 4/ Les ensembles résidentiels fermés commercialisés en 2002**

15. La base de données, constituée à partir d'une exploration des sites Internet des promoteurs constructeurs, regroupait 148 promoteurs dans 21 régions de la France métropolitaine (hors Corse) au 1<sup>er</sup> semestre 2002. Sur un total de 1537 programmes immobiliers, 183 contenaient les mots clés suivants : ensemble ou programme clos, clôturé, fermé, protégé (mur, muret, ou portail automatique).

### La logique d'offre immobilière

En France, la montée en puissance des programmes de lotissements fermés est due en partie à la législation sur la défiscalisation. Ainsi, les biens immobiliers deviennent des placements et la sécurisation de l'espace a pour corollaire la sécurisation d'un placement financier contre une éventuelle perte de valeur. B. Sabatier (2005, p. 136) explique que, dans ce contexte, le promoteur toulousain Monné-Decroix propose un nouveau produit «habitat-services». L'opération est située en banlieue, où la demande d'espace peut être satisfaite, et inclut, outre les espaces paysagers et les parkings, des espaces de récréation (tennis, piscine). La clôture constitue une protection du bien collectif contre les utilisateurs extérieurs et garantit une exclusivité d'usage. La clôture représente ainsi une innovation qui s'est diffusée à partir de Toulouse, et pas seulement pour les résidences avec services (Billard *et al.*, 2005, p. 38 et *sq.*). On assiste ainsi à une banalisation du discours des promoteurs sur la fermeture (*Ibid.*, p. 69), mais il faut en souligner la grande hétérogénéité, de même que la grande différenciation de la place de la clôture dans les politiques commerciales des promoteurs, suivant le type de produit et la clientèle visée (Golovtchenko, Souchet, 2005a). De plus, les opérations comprenant des éléments de sécurisation ne concernent qu'une partie de la production des opérateurs.

La construction des murs anti-émeutes d'Irlande du Nord ne relève évidemment pas de la même logique que la construction des quartiers fermés. Une analogie trop étroite est hasardeuse dans la mesure où ces processus s'inscrivent dans des contextes politiques, sociaux et spatiaux différents. Le dispositif de police irlandais ne peut être comparé à la clôture de copropriété : l'un a pour but affiché de contrer les émeutes urbaines et l'autre les atteintes à la propriété privée ; l'un semble stigmatiser des quartiers délaissés et l'autre valoriser des résidences recherchées ; l'un apparaît dans les années 1970, l'autre prend son essor dans les années 1990. Néanmoins, dans les deux situations, les teichopolitiques soulignent l'existence de processus économiques et sociaux complexes derrière les «logiques sécuritaires» apparentes.

### Conclusion

Ainsi, les logiques qui aboutissent à l'édification de murs internationaux ou intra-urbains sont multiples. La violence, la peur et la recherche de sécurité individuelle ou collective sont des explications relevant parfois de l'évidence ou de justifications couramment avancées, mais l'édification de murs est souvent liée au contrôle de l'espace par des groupes sociaux (classe sociale, ethnie) en interaction avec des acteurs économiques et financiers. Le sentiment d'insécurité paraît instrumentalisé et des processus plus larges que la sécurité au sens strict sont à examiner pour comprendre la nouvelle prégnance des barrières dans le paysage politique contemporain. La fermeture de l'espace, qu'il soit national ou urbain, apparaît comme une tendance contemporaine banale, généralisée. Jusqu'ici, les espaces fermés avaient pour but affiché de contenir la déviance et le danger, comme le représente le cas paradigmatique de la prison. Aujourd'hui, devant la généralisation de la perception du danger, l'espace de la citadinité ou celui de la citoyenneté se ferment. Une forme de renversement est à l'œuvre : à l'espace libre et praticable tel qu'il était formulé plus ou moins consciemment jusque-là, et où seuls des îlots de turbulence étaient à contenir et surveiller, succède un espace globalement dangereux et menaçant vis-à-vis duquel il apparaît nécessaire de se protéger (en fait contrôler) en édifiant des zones de sécurité (*sic*). À

l'ère de la mondialisation, ce renversement des représentations évoque paradoxalement plus les logiques médiévales (où, en Occident au moins, le château-fort représentait un môle protecteur indispensable) que l'espace « ouvert » dont chacun semblait persuadé, après 1989, qu'il allait naturellement s'établir.

*In fine*, malgré leur contradiction apparente, l'image du monde ouvert et la réalité de sociétés fermées caractérisées par les teichopolitiques ne sont que les deux faces d'un même processus : les mythes politiques qui construisent des identités nationales ou sociales monolithiques sont mis à mal par les processus de mondialisation et les mobilités. Les résistances spontanées à ce processus sont instrumentalisées par des acteurs politiques (gouvernements, édiles, associations de propriétaires) en synergie avec des acteurs économiques et financiers (entrepreneurs, promoteurs, spéculateurs). Les acteurs politiques mènent des teichopolitiques qui renforcent leur légitimité politique vis-à-vis de leur électorat, et les acteurs économiques et financiers transforment ces politiques en plus-values. Ces derniers, encore renforcés dans un contexte de retrait de l'État – qu'ils ont contribué à étayer – exploitent les gradients de valeurs foncières et immobilières renforcés par le capitalisme contemporain. Ces acteurs donnent au système de fermeture à la fois un sens pour leurs clients-utilisateurs et pour eux-mêmes en tant que source de profit. Ce cercle – vertueux pour la teichoéconomie, mais vicieux pour les citoyens – produit à la fois des profits et les barrières qui caractérisent l'espace et symbolisent l'esprit d'une époque.

## Références

- ANDREAS P., BIERSTEKER T.J. (eds)(2003). *The Rebordering of North America. Integration and Exclusion in a New Security Context*. New York : Routledge, 179 p.
- BALLIF F. (2006). *Les Peacelines de Belfast : du maintien de l'ordre à l'aménagement urbain, 1969-2002*. Créteil : Université Paris-Val-de-Marne, Institut d'urbanisme de Paris, thèse en urbanisme et aménagement, 544 p.  
<http://doxa.scd.univ-paris12.fr:80/theses/tho236954.pdf>
- BAUMAN Z. (2000). *Liquid Modernity*. Cambridge : Polity Press, VI-228 p.
- BECK U. (2001). *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Aubier, 521 p.
- BILLARD G., CHEVALIER J., MADORÉ F. (2005). *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 230 p.
- BLAKELY E.J., SNYDER M.G. (1997). *Fortress America. Gated Communities in the United States*. Washington DC : Brooking Institution Press, 209 p.
- CAPRON G. (2004). « Les ensembles résidentiels sécurisés dans les Amériques : une lecture critique de la littérature ». *L'Espace géographique*, t. 33, n° 2, p. 97-113.
- CAPRON G., LACARRIEU M., GIROLA M.F. (2007). « L'urbanité périphérique latino-américaine. Lotissements résidentiels sécurisés et fermés ». *Annales de la recherche urbaine*, n° 102, p. 59-87.
- CEYHAN A. (2006). « Technologie et sécurité : une gouvernance libérale dans un contexte d'incertitude ». *Cultures & Conflits*, n° 64, p. 11-32.
- CHARMES É. (2005). *La Vie périurbaine face à la menace des gated communities*. Paris : L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », 219 p.
- CUISINIER-RAYNAL A. (2001). « La frontière au Pérou entre fronts et synapses ». *L'Espace géographique*, t. 30, n° 3, p. 213-229.

- FOUCHER M. (1991). *Fronts et frontières*. Paris : Fayard, 691 p.
- FOUCHER M. (2007). *L'Obsession des frontières*. Paris : Perrin, 248 p.
- GLASZE G., WEBSTER C., FRANTZ K. (eds) (2005). *Private Cities: Global and Local Perspectives*. Londres, New York : Routledge, 242 p.
- GOLDMAN L. (2006). « Israeli technology to keep US borders safe ». Israel21c, mis en ligne le 15 octobre 2006, consulté le 9 avril 2009, <http://www.israel21c.org/bin/en.jsp?enZone=Technology&enDisplay=view&enPage=Blank-Page&enDispWhat=object&enDispWho=Articles%5El1450>
- GOLOVITCHENKO N., SOUCHET F. (2005a). « Des gated communities à la française ? Les résidences fermées toulousaines ». In HAUMONT B., MOREL A. (dir.), *La Société des voisins. Partager un habitat collectif*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », 334 p.
- GOLOVITCHENKO N., SOUCHET F. (2005b). *Pratiques des lieux et relations sociales dans les copropriétés toulousaines*. Toulouse : Université Toulouse 2-Le Mirail, CERTOP, rapport de recherche, 130 p.
- GRAHAM S. (ed.) (2004). *Cities, war and terrorism: towards an urban geopolitics*. Malden, MA : Blackwell Publishing, Studies in urban and social change, 384 p.
- JARMAN N. (2002). *Managing disorder. Responding to interface violence in North Belfast*. Belfast : Office of the First Minister and Deputy First Minister (OFMDFM), Community Development Centre (CDC), 91 p. <http://www.ofmdfmi.gov.uk/managingdisorder.pdf>
- LE GOIX R. (2001). « Les "communautés fermées" dans les villes des États-Unis. Aspects géographiques d'une sécession urbaine ». *L'Espace géographique*, t. 30, n° 1. p. 81-93.
- LE GOIX R. (2005). « La dimension territoriale des gated communities aux États-Unis. La clôture par contrat ». *Cercles*, n° 13, p. 97-121.
- LE GOIX R. (2006). « Les gated communities aux États-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ». *Hérodote*, n° 122, p. 107-137.
- LOW S.M. (2001). « The edge and the center: gated communities and the discourse of urban fear ». *American Anthropologist*, vol. 103, n° 1, p. 45-58.
- MADORÉ F. (2004a). « Fragmentation urbaine et développement de l'auto-enfermement résidentiel dans le monde ». *L'Information géographique*, vol. 68, n° 2, p. 127-139.
- MADORÉ F. (2004b). « Les ensembles résidentiels fermés en France ». *Annales de la recherche urbaine*, n° 95, p. 99-106.
- MADORÉ F. (2004c). « Géographie et modalités de la fermeture des espaces résidentiels en France ». *L'Information géographique*, vol. 68, n° 2, p. 155-172.
- NOVOSELOFF A., NEISSE F. (2007). *Des murs entre les hommes*. Paris : La Documentation française, 214 p.
- OCCUETEAU F. (1998). « La sécurité privée en France. État des lieux et questions pour son avenir ». *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 33, p. 105-127.
- OHMAE K. (1994). *The Borderless World. Power and Strategy in the Interlinked Economy*. Londres : Harper & Collins, 256 p.
- ROSIÈRE S. (2007, 2<sup>e</sup> éd.). *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*. Paris : Ellipses, coll. « Universités géographie », 426 p.
- SABATIER B. (2000). *Les Résidences fermées dans l'agglomération toulousaine : expression particulière et variée d'un modèle en affirmation*. Toulouse : université de Toulouse 2-Le Mirail, mémoire de maîtrise en géographie, 116 p.
- SABATIER B. (2005). « Les résidences fermées à Toulouse : une offre immobilière construisant la "ville privée" ». *Espaces et sociétés*, n° 123, p. 129-149.
- SPARKE M.B. (2006). « A neoliberal nexus: Economy, security and the biopolitics of citizenship on the border ». *Political Geography*, vol. 25, n° 2, p. 151-180.